

OBJECTIFS

Le technicien supérieur « Management économique de la construction » est un professionnel intervenant à toutes les étapes d'une opération de construction : de l'expression du besoin de construire exprimé par le client jusqu'à la remise des clés du bâtiment lors de la réception.

Ses missions sont très diversifiées, elles apportent une garantie de la maîtrise des coûts, des délais et de la qualité.

Le technicien supérieur « Management économique de la construction » intervient sur les choix constructifs et les caractéristiques des matériaux et des équipements pour garantir la conformité du projet aux réglementations, satisfaire le besoin exprimé par le client et respecter le budget du projet de construction.

Les principales activités intégrant l'utilisation d'outils numériques innovants et collaboratifs, sont :

- La description technique des ouvrages à construire,
- La quantification et l'estimation du coût des ouvrages, du coût global,
- L'étude de prix détaillée des travaux (le chiffrage),
- La formalisation d'une offre de prix, l'élaboration du mémoire technique,
- La comparaison et l'analyse des offres de prix des entreprises,
- L'établissement du bilan carbone d'un bâtiment,
- L'analyse financière de l'opération de construction.

Le technicien supérieur « Management économique de la construction » peut également exercer les activités suivantes :

- Le relevé d'ouvrages existants,
- L'assistance technique et financière auprès du maître d'ouvrage,
- Le suivi technique, financier et administratif d'une opération de construction,
- L'ordonnancement, la planification et la coordination des travaux,
- L'expertise amiable.

POURSUITE D'ÉTUDES

Après ce titre, l'AFIP propose les formations suivantes :

- Bachelor Co BIM,
- Ingénieur Projet de la Construction (3 ans)

Autres :

- Licence professionnelle,
- Licence,
- Bachelor,
- Classe préparatoire ATS

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les titulaires d'un BTS Management Economique de la Construction trouvent un emploi dans les entreprises du BTP, les cabinets d'architectes ou d'économistes de la construction, les bureaux d'études techniques et les services techniques des collectivités territoriales.

Métiers accessibles :

- Technicien Étude de prix
- Économiste de la construction,
- Technicien.ne études de prix,
- Chef de chantier.

MODALITÉS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Organisation de la formation en alternance :

- Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation : 1100 heures réparties sur 2 ans,
- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage alternée : 1350 heures réparties sur 2 ans.

Moyens pédagogiques :

- Séances de formation en salle,
- Exposés théoriques,
- Études de cas concrets,
- Ateliers,
- Laboratoires informatiques.

Encadrement :

- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière,
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

PROCÉDURE D'ADMISSION

Candidature sur ParcoursSup ou en ligne sur notre site internet www.afip-formations.com via l'onglet « **Candidater** ».

- Tests de sélection
- Entretien de motivation
- Étude du dossier par la commission d'admission
- Réponse sous 5 jours après l'entretien d'admission, si le dossier est complet.

VOIES D'ACCÈS

En Alternance :

- Salarié en contrat d'apprentissage.
- Salarié en contrat de professionnalisation, nous consulter

VALIDATION ET MODALITÉS D'EXAMEN

Validation : Brevet de Technicien Supérieur de l'Éducation Nationale (diplôme d'État)

Épreuves du BTS (organisées en fin de 2^{ème} année selon calendrier académique).

Organisme certificateur : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (RNCP 35802).

Modalités d'obtention du Titre : Épreuves de BTS (organisée en fin de 2^{ème} année selon calendrier académique)

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités à pratiquer le CCF étendu					Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilitée. Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle		
Nature des épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E1 - Culture générale et expression	U1	4	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Anglais	U2	3	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	Compréhension : 30 min sans préparation ; Expression : 15
E3 - Mathématiques et Physique-Chimie		4					
Sous-épreuve : Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	35 min (+1 h de préparation)
Sous-épreuve : Physique-Chimie	U32	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle pratique	2 h
E4 - Analyse du projet et de son contexte	U4	4	Ponctuelle écrite	4 h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	4 h
E5 - Étude et suivi d'un projet		7					
Sous-épreuve : Étude descriptive et économique	U51	5	Ponctuelle orale	40 min + revues de projet	CCF. 1 situation	Ponctuelle orale	50 min
Sous-épreuve : Analyse et suivi financiers	U52	2	Ponctuelle écrite	2 h	CCF. 1 situation	Ponctuelle écrite	2 h
E6 - Épreuve professionnelle		7					
Sous-épreuve : Projet numérique - étude quantitative	U61	4	CCF 1 situation		CCF. 1 situation	Ponctuelle pratique	4 h
Sous-épreuve : compte rendu d'activités en milieu professionnel	U62	3	CCF 1 situation		CCF 1 situation	Ponctuelle orale	20 min
Épreuve facultative de langue vivante	UF1	1	Ponctuelle orale	20 min + 20 min de préparation	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)
Épreuve facultative engagement étudiant	UF2	1	CCF 1 situation	20 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	20 min sans préparation

PROGRAMME

ANNÉES 1 ET 2

Culture générale et expression

Anglais

Mathématiques

Physique-Chimie

Analyse du projet et de son contexte

- > Identifier les éléments d'un dossier
- > Analyser et exploiter les données techniques d'un projet
- > Analyser les risques pour la santé et la sécurité des intervenants

Étude et suivi d'un projet

- > Études descriptive et économique
- > Analyse et suivi financier

Projet numérique - Etude quantitative

- > Établir un relevé d'ouvrages
- > Décomposer l'ouvrage à construire
- > Intervenir sur une maquette numérique BIM
- > Quantifier des ouvrages
- > Faire le bilan carbone d'une opération



Taux d'obtention du diplôme/Titre	Taux de présentation aux examens	Taux de poursuite d'études	Taux d'interruption en cours de formation	*Taux d'apprenants en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation
91%	100%	44%	9,38%	80%
Nombre de classes par année	Effectif maximum par classe	Possibilité de VAE	Possibilité de validation par bloc de compétence	En savoir +
2	30	Nous consulter	Non	

Chiffres 2023